

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 MARS 2021

Présents : Pascale CAVALIER, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Arnaud SAUVAIRE, Céline BELLARA, Nicolas WISNIEWSKI, Magali GUEIDAN et Sabine DA COSTA

Absents excusés : Sophie BERETTA ayant donné procuration à Nicolas WISNIEWSKI
Elie HERBEMONT ayant donné procuration à Arnaud SAUVAIRE

Date de la convocation : 23 mars 2021

La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de Pascale CAVALIER, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 18 février 2021.

Est nommée secrétaire de séance, Nathalie CUOZZO

Pascale CAVALIER donne lecture de l'ordre du jour :

- Vote des taxes locales 2021
- Vote du budget 2021 de la commune et de la M49 (assainissement)
- Délibérations : aide à l'hébergement d'urgence et remboursement frais
- Questions diverses

Vote des taxes locales 2021

Madame la Maire rappelle les taux votés en 2020. Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation pour 2021, et vote les taux comme suit :

Foncier bâti (13,50 %) Foncier non-bâti (53,27 %)

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Vote des budgets 2021

Orientations budgétaires : madame la maire propose le budget de la commune avec 5 grandes orientations (remise des documents aux élus, présentant les tableaux, avec différent chapitres et différentes affectations).

Ces orientations ont été discutées en commission des finances auparavant.

- Rénovation du foyer (isolation, délimitation d'une salle de réunions, cloison amovible, limiteur de son)
- Première tranche éclairage public
- Aménagement, rénovation de voirie
- Action pour l'environnement (plantations, point apport volontaire, récupérateur d'eau)
- Départ à la retraite de l'employé communal, Gilbert Marcon, et accueil d'un nouvel employé à l'automne 2021

Commune : les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 245.180 €

les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 266.273 €

M49 : les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 84.200 €

les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 498.700 €

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Quorum atteint, malgré les 2 absents.

Aide à l'hébergement d'urgence

Madame la Maire explique la situation d'un administré sénior, qui se retrouve sans logement. Les services sociaux ont été immédiatement contactés. Il n'y avait aucun logement d'urgence disponible. Un accompagnement par ces mêmes services a débuté, et nous avons recherché un logement sur notre commune, en attendant. Un propriétaire du village s'est proposé pour mettre à disposition, sa résidence secondaire, moyennant un dédommagement pour les divers frais (eau, électricité). Après discussion, le conseil municipal accepte de régler au propriétaire concerné la somme de 100 € par mois, dans la limite de 2 mois, pour l'occupation de sa maison.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Remboursement frais anti-virus

Madame la Maire informe que Nathalie CUOZZO, pour des raisons pratiques, a réglé le paiement le paiement de l'anti-virus pour le matériel informatique de la mairie, pour un montant de 112,49 € TTC. Après discussion, le conseil municipal accepte de rembourser ladite somme à Nathalie CUOZZO.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Questions diverses

- Accord de l'augmentation de l'indemnité de la mairie et du 1^{er} adjoint (les délibérations seront prises lors du prochain conseil municipal)
- Demande du rapport d'activité à l'association « Chats de Vielle »
- Stationnement gênant à différents endroits : groupe de travail à mettre en place pour sécuriser les accès
- Réflexion sur l'acquisition d'une licence

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 25

La Maire,

Les conseillers municipaux,

